

**Mardi 9 avril 2024**

## **CA académique SNES-FSU Nantes**

### **Contexte général**

La CAA du SNES-FSU de Nantes souhaite d'emblée faire part de son indignation face aux massacres de la population civile qui se poursuivent à Gaza depuis 6 mois. Les ignobles massacres du 7 octobre, perpétrés par le Hamas, devaient être condamnés et l'ont été mais ils ne justifient en aucune manière la vengeance aveugle infligée à tout un peuple par le gouvernement d'extrême-droite suprémaciste d'Israël. Israël doit maintenant respecter la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU votée le 25 mars dernier qui appelle à un cessez-le-feu immédiat et durable : le droit international doit être respecté. Le SNES-FSU continue à exiger un cessez-le-feu immédiat, sans condition ; la libération de tous les otages et l'acheminement d'urgence d'une aide humanitaire. Le SNES-FSU, membre actif du Collectif National pour une Paix Juste et Durable entre Palestiniens et Israéliens (CNPJDPI), appelle à l'ouverture immédiate de négociations politiques afin que soient posées les bases d'une solution durable à la question palestinienne, solution dont le préalable indispensable est évidemment l'arrêt immédiat de la politique de colonisation menée par le gouvernement israélien. La CAA du SNES-FSU de Nantes appelle toutes ses sections départementales à s'investir dans les différents collectifs qui appellent à manifester pour exiger la fin du crime de guerre en cours.

D'autre part, utilisant le contexte ukrainien, le gouvernement français poursuit sa politique militariste avec la mise en œuvre d'une production inégalée de longue date en matière d'armements (obus, canons...) et se fait le VRP du complexe militaro-industriel. La France continue à jouer double jeu en achetant notamment à la Russie l'uranium enrichi nécessaire au fonctionnement de ses centrales nucléaires.

En France, dans un contexte de pré-élections européennes, le paysage politique est encore marqué par une tentative de bipolarisation du paysage politique donnant la part belle à une énorme exposition médiatique de l'extrême-droite. Tandis qu'Emmanuel Macron galvaude l'héritage de la Résistance et désagrège le programme du CNR, les écarts sociaux continuent de se creuser: alors que nous avons 53 milliardaires dont deux sur le podium mondial, on réduit encore les droits des assurés sociaux, aussi bien en matière de santé que d'assurance chômage, et on recommence à nous servir le couplet de l'austérité budgétaire. En matière de santé publique, il y a une nécessité urgente à ce que les congés menstruels rentrent dans la loi, comme l'ont fait d'autres États européens: il ne s'agit pas de «confort» pour les femmes comme on a pu l'entendre dans la bouche d'une partie réactionnaire de la classe politique.

Concernant par ailleurs les dépenses publiques, déboursier des milliards pour les JO, continuer à financer un EPR de plus en plus cher ou encore prendre dans les caisses de la Culture de quoi financer (240 millions au lieu de 110 millions) la création du Musée de la Langue Française à Villers-Cotterêts, cela ne dérange pas notre gouvernement.

### **Fonction publique**

Prétextant un déficit public dont il est, en tout état de cause, le seul responsable, le gouvernement annonce en effet des économies drastiques de l'ordre de plusieurs dizaines de milliards d'euros pour les années à venir. Au lieu de taxer les super-profits et de revenir sur sa politique fiscale de cadeaux aux plus riches, le pouvoir annonce une nouvelle réforme de l'assurance-chômage qui jettera encore plus de privés d'emploi dans la précarité, voire la pauvreté.

L'autre annonce gouvernementale est celle d'un vaste plan d'économies qui touchera l'ensemble des ministères et fragilisera encore un peu plus, toujours plus, les services publics. L'École est tout particulièrement concernée, avec une diminution budgétaire d'environ 600 millions d'euros pour 2024. Cette diminution constitue une nouvelle attaque contre le service public d'éducation et sonne le glas de tout espoir de revalorisation salariale dans un proche avenir.

Le report de la PSC (protection sociale complémentaire) à 2026 et les premières déclarations du gouvernement sur la rémunération « au mérite » des fonctionnaires ne sont pas de nature à nous rassurer.

La CAA du SNES-FSU de Nantes s'oppose à toutes ces mesures et exige toujours une revalorisation indiciaire générale et inconditionnelle, tout en appelant le gouvernement à renoncer à ses choix budgétaires désastreux qui ne peuvent conduire qu'à la catastrophe sociale et l'affaiblissement durable de l'École publique.

## **Éducation nationale**

Que ce soit au collège ou au lycée, les collectivités locales, notamment par carence de l'État, ne prennent pas la mesure des travaux d'isolation nécessaires ni même des réparations d'urgence, ce qui peut rendre l'environnement professionnel invivable et nocif pour la santé des personnels et des élèves.

Par ailleurs, le gouvernement poursuit sa destruction systématique du modèle éducatif laïque, démocratique, émancipateur et inclusif.

Le « choc des savoirs » en est l'illustration la plus récente en ce qu'elle constitue une offensive néolibérale dont le but est de saboter encore davantage ce modèle, notamment en triant les élèves, en les assignant à leurs origines socio-culturelles, par l'interruption prématurée de leur cursus scolaire. Il constitue une nouvelle étape dans la mise en place d'une École réactionnaire, passéiste, qui tourne le dos à la mission émancipatrice de l'École publique et républicaine et fait des personnels de simples exécutant·es et non plus des concepteurs·trices de leur métier. La CAA du SNES-FSU de Nantes soutient toutes les initiatives locales qui s'organisent un peu partout, et notamment dans le 44, pour s'opposer à la mise en place des groupes de niveaux, et appelle à élargir autant que possible ces mobilisations en coordination avec les fédérations de parents d'élèves, afin de mettre en échec le projet gouvernemental.

Par ailleurs, la CAA du SNES-FSU de Nantes a pris connaissance, avec inquiétude et consternation, de la réforme de la formation initiale des enseignant·es, annoncée par le président de la République. Cette réforme revient à déqualifier nos métiers et attaquer les statuts. De plus, il est totalement irresponsable de vouloir mettre en place cette réforme à la rentrée scolaire 2024, alors qu'aucune maquette de licence n'est prête et que les programmes des concours ne sont pas connus. La CAA du SNES-FSU de Nantes rappelle ses mandats en faveur d'un concours basé sur une formation disciplinaire et professionnelle solide. Renoncer à la haute qualification de nos métiers, c'est accepter et légitimer la paupérisation de nos professions, fragiliser leur assise sociale face à des classes possédantes qui accéderont toujours, elles, à des cursus supérieurs longs.

De plus, le gouvernement n'a de cesse, dans le temps même où il multiplie les attaques contre le service public d'éducation, de favoriser l'enseignement privé. La publication récente du rapport Vannier/Weisser souligne la totale opacité des fonds alloués à l'école privée et la quasi-absence de contrôle de l'utilisation de cet argent public. La CAA du SNES-FSU de Nantes dénonce cet état de fait et exige que l'argent public ne profite qu'à l'enseignement public. Le CAEN, et donc la région Pays de Loire, seront prochainement interpellés sur ce sujet.

Enfin, alors que différents événements récents, violents et tragiques, en lien avec la pratique adolescente des réseaux sociaux, viennent une nouvelle fois de survenir aux abords de collèges, le gouvernement n'a d'autre réponse que de se défausser sur les réseaux sociaux alors qu'il poursuit son plan de réduction des effectifs notamment en AED, en personnels médico-sociaux et administratifs, tout en inventant de nouvelles unités mobiles aux missions essentiellement répressives. La CAA du SNES-FSU de Nantes récuse ces choix et demande un véritable plan pour l'École reposant sur l'accompagnement et la prévention en amont.



## ACTION

La CAA du SNES-FSU de Nantes appelle les personnels à poursuivre la mobilisation contre l'ensemble des mesures du « choc des savoirs », notamment les groupes de niveaux, en intensifiant les échanges avec les parents et les collègues du 1<sup>er</sup> degré et en réaffirmant que

**« Non, nous ne trierons pas nos élèves! ».**

Elle appelle à participer à :

- la «Grande soirée pour l'École» jeudi 11 avril de 18h30 à 20h30 à la salle Nantes Erdre (44);
- la manifestation départementale associant personnels et parents d'élèves pour dire «non au choc des savoirs» à Angers (place du ralliement), à 11h, samedi 13 avril;
- la nuit des écoles le mardi 16 avril dans le 44 et partout où cela sera décidé;
- la réunion publique au Mans le 22 mai (18h30);
- une prochaine et nécessaire manifestation nationale d'ampleur, avec les associations de parents et les mouvements d'étudiants ;

Si le gouvernement persiste dans sa volonté d'appliquer les groupes de niveaux en septembre, alors la CAA du SNES-FSU de Nantes se prononce pour une grève durable dès la rentrée.

La CAA du SNES-FSU de Nantes appelle les travailleuses et travailleurs, les jeunes, étudiant·es et retraité·es, à manifester partout en France le 1er mai contre l'austérité, pour l'emploi, les salaires, les services publics, la protection sociale, les libertés et la paix juste et durable dans le monde.

La CAA du SNES-FSU appelle à soutenir partout la marche des fiertés, notamment le 8 juin à Nantes.